

REPUBLICUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU CENTRE

DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

COMMUNE DE YOKO

SECRÉTARIAT GÉNÉRALE

STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVE DES MARCHÉS PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

CENTER REGION

MBAM AND KIM DIVISION

YOKO COUNCIL

SECRETARIAT GENERAL

INTERNAL STRUCTURE FOR THE ADMINISTRATIVE
MANAGEMENT OF PUBLICS CONTRACTS

MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE YOKO

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/RC/D-MK/C-YKO/SIGAMP/CIPM/2025 DU **20 AOUT 2025** POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) PONTS DEFINITIFS RESPECTIVEMENT AU PK 29+100 (12 ml) DU TRONCON DE ROUTE ISSANDJA (INTER N15) –MINFOUMBE-VILLAGE DE LA PAIX –MEIL ET AU PK 23+100 (10 ml) DU TRONCON DE ROUTE TSAP-TSAP (INTER N15) –MEGANG-MAKAING-MENDJANVOUNI-MBATOUA-LIMITE NANGA-EBOKO DANS LA COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM-REGION DU CENTRE

ADDITIF RECTIFICATIF N°02

Article 2 : Au lieu de :remise des offres

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à l'Hôtel de ville de Yoko (Secrétariat Général/SIGAMP), au plus tard le **24 SEPTEMBRE 2025 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

Article 3 : Lire : remise des offres

Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à l'Hôtel de ville de Yoko (Secrétariat Général/SIGAMP), au plus tard le **26 SEPTEMBRE 2025 à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

Article 4 : Au lieu de : Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **24 Septembre à 13 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville de Yoko.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Article 5: Au lieu : Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fait en un temps et aura lieu le **26 Septembre à 13 heures précises**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville de Yoko.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Ampliations :

- Préfet Mbam et Kim/Ntui
- MINMAP /MK Ntui;
- ARMP/CE/Yde ;
- Président CIPM-YOKO ;
- Affichage /Chrono

Yoko, le 18 Septembre 2025

**Le Maire de la Commune de Yoko
(Autorité contractante)**



ANNIR Dieudonné